



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le Parcours Avenir



Les grandes étapes de l'orientation

- **1985** : Complément aux programmes et instructions des collèges (lien entre disciplines et projet d'orientation)
- **1996** : EAO ou Education à l'Orientation, à titre expérimental dans les collèges
- **2008** : PDMF ou Parcours de Découverte des Métiers et des Formations, une démarche transversale généralisée dans les collèges et lycées
- **2013** : Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École
 - ✓ PIIODMEP ou Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel
 - ✓ Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 8 juillet 2013) – Compétence 5 : « Accompagner les élèves dans leur parcours »
- **2015** : Le PIIODMEP devient le Parcours avenir

Progressivement l'orientation est placée au cœur de l'activité de tous les acteurs de l'école, à chaque étape l'outil s'enrichit.

BOEN n° 28 du 9 juillet 2015 : publication d'un référentiel pour tous les établissements du second degré

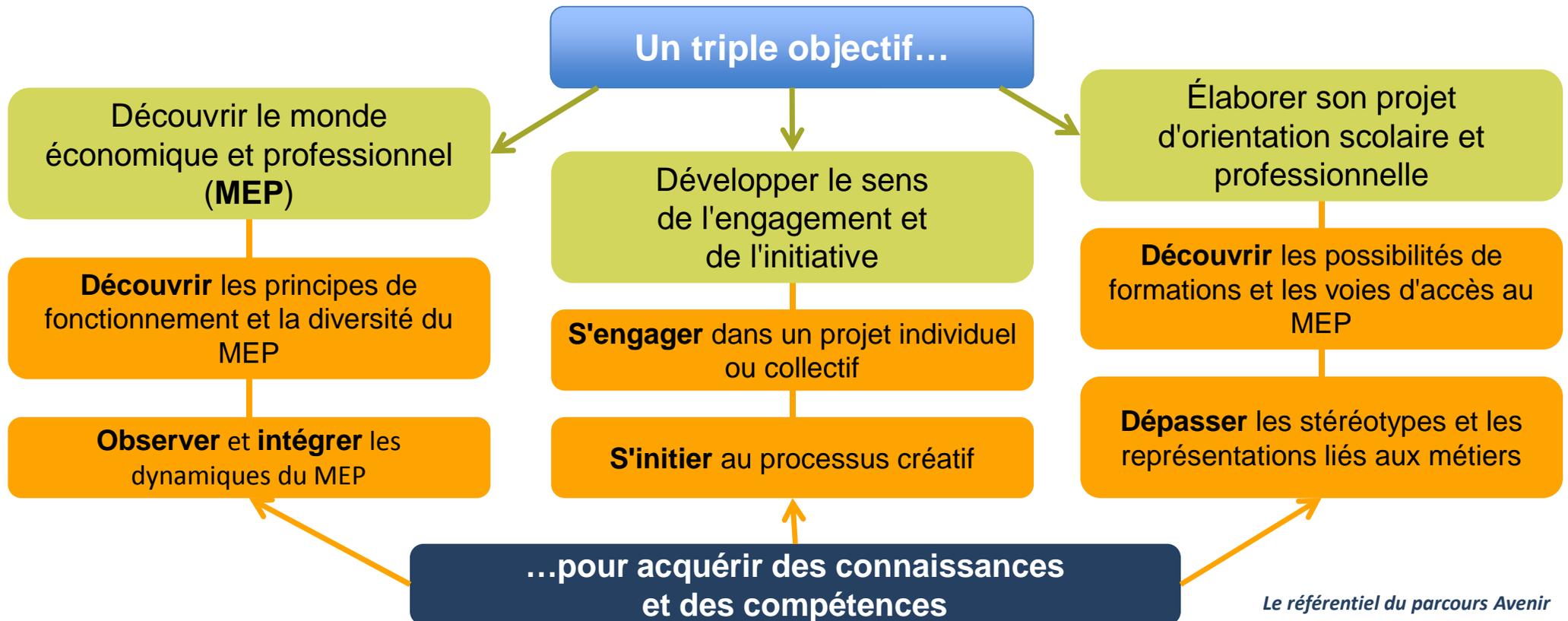


Un cadre européen

- **Parlement européen - 30 décembre 2006** : 8 compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie qui doivent permettre à chaque citoyen européen de réussir dans un monde du travail en mutation constante
- **Compétence à s'orienter tout au long de la vie** : l'orientation concerne tous les individus à tous les moments de la vie, nécessité de se connaître soi-même et d'aborder positivement les transitions inhérentes à tout parcours individuel et professionnel (*EuroGuidance*)
- Cette capacité à s'orienter repose sur des **compétences transversales** : savoir traiter l'information, communiquer, travailler en groupe...
- **Déclinaison française** :
 - le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
 - le Parcours avenir



Les 3 objectifs du Parcours avenir





Le parcours Avenir

Au Collège

- Tous les élèves
 - de la 6^{ème} à la 3^{ème}
 - En section SEGPA
 - En unité localisée – ULIS
- Développer son ambition sociale & scolaire
- Construire son projet de formation & d'orientation
- Appuyer par les EPI
 - Monde économique et professionnel »

Au Lycée professionnel

- Poursuivre et approfondir le MEP
 - Discipline
 - Plateau technique
- Développer l'esprit d'entreprendre
 - Stage
 - Pédagogie de projets
- Accompagner les élèves
- Assurer la fluidité des parcours

Principales compétences et connaissances associées aux 3 objectifs

Un ancrage disciplinaire

Collège	Lycée professionnel	Lycée général et technologique
Objectif 1 : permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel		
<p>Découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel. Prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution.</p>		<p>Découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel. Découvrir le monde de l'entreprise.</p>
Objectif 2 : Développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative		
<p>S'engager dans un projet individuel au collectif. S'initier au processus créatif.</p>	<p>Prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution, notamment du fait de l'innovation dans les entreprises. S'engager dans un projet individuel ou collectif. Connaître le processus d'innovation dans le monde économique.</p>	<p>Prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution, notamment du fait de l'innovation dans les organisations. S'engager dans un projet individuel ou collectif. Connaître le processus d'innovation dans le monde économique.</p>
Objectif n°3 : Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle		
<p>Découvrir les possibilités de formation et les voies d'accès au monde économique et professionnel. Dépasser les stéréotypes et les représentations liés aux métiers. Construire son projet de formation et d'orientation.</p>	<p>Découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel. Lutter contre les stéréotypes et les représentations liés aux métiers. Construire son projet de formation et d'orientation.</p>	<p>Découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel, renforcer ses compétences d'orientation active.</p>

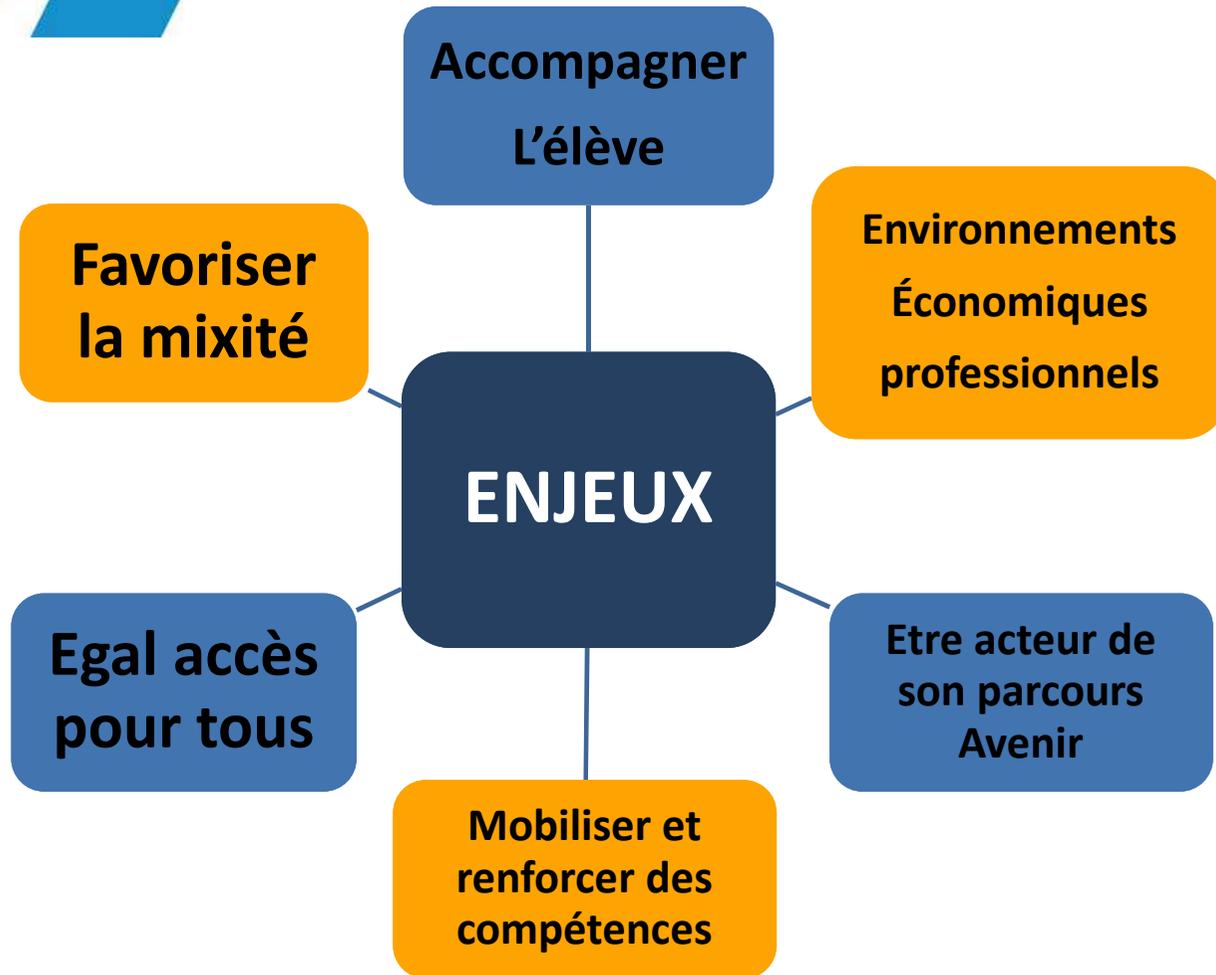


C'est aussi...

- Un lien entre aide à l'orientation et des disciplines pour trouver du sens aux activités et prendre conscience que s'orienter, c'est développer des connaissances et des compétences
- Une appréhension du métier par les enseignants dans le cadre du référentiel de compétences.
- Une co-construction par les enseignants et les conseillers d'orientation psychologues, d'une démarche par compétences à travers des situations pédagogiques accompagnées de manière différenciée

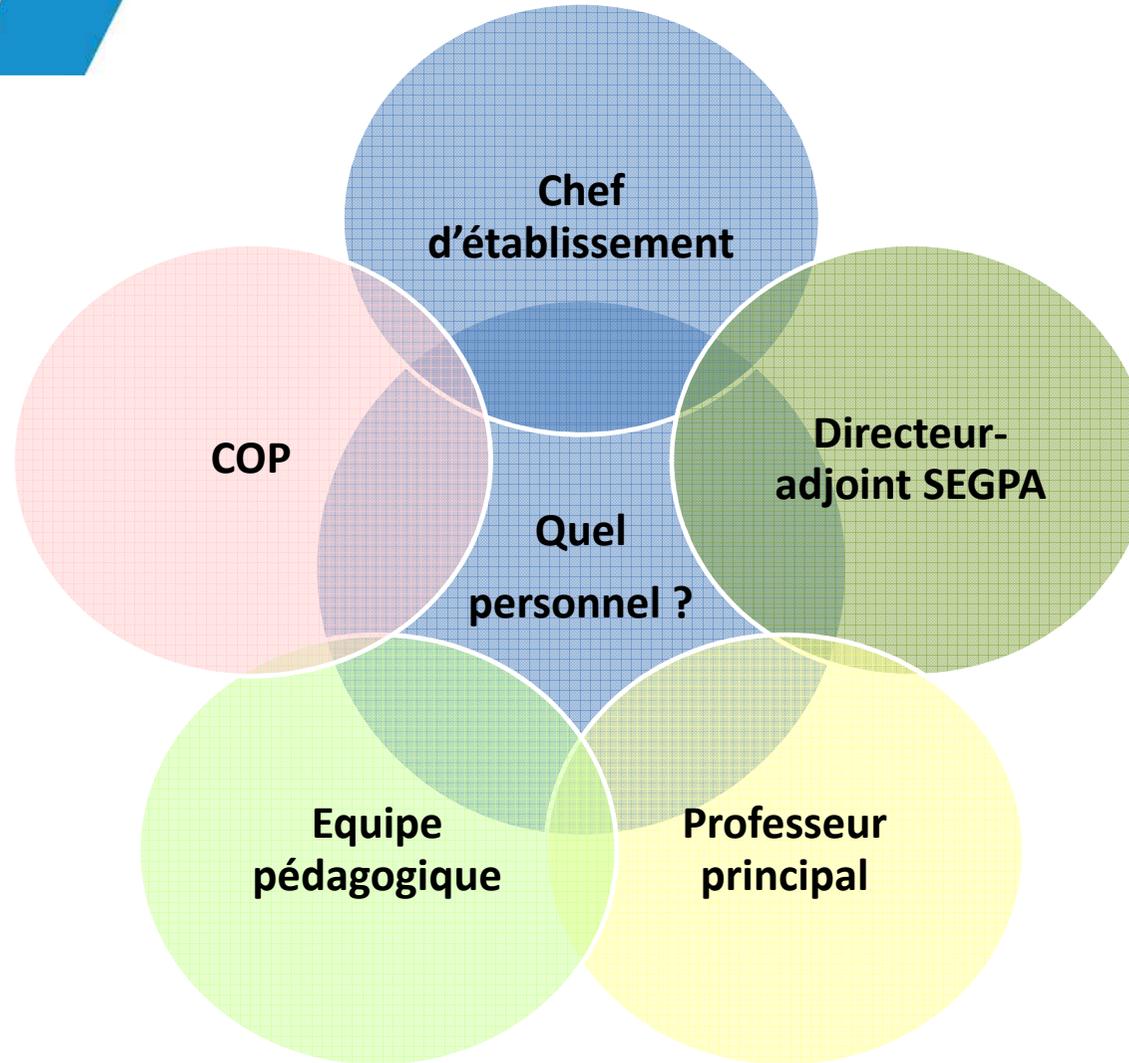


Les enjeux





Mobilisation de l'équipe éducative





Partenariats



- Faciliter la connaissance du monde économique et professionnel,
- Développer des partenariats avec les entreprises, les associations et les collectivités territoriales



Logiciel en
ligne
WORDLE



Partenariats

**PARCOURS
AVENIR**

Il est inscrit dans la loi d'orientation et de programmation
pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 article 47

EDUSCOL

<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-decouverte-des-metiers-des-formations.html>



CNEE Centre National Education Economie
<http://www.cnee.fr/cid96097/guides-ecole-entreprise.html>





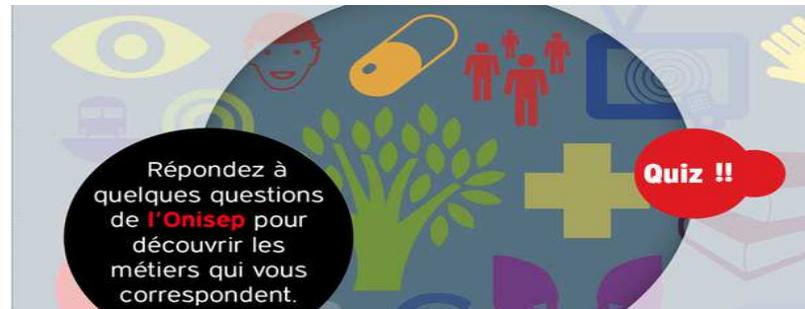
Ressources



Quiz : quels métiers pour moi ?

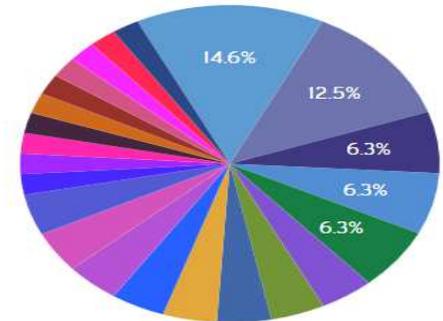
Découvre tes centres d'intérêts et les métiers qui y correspondent

Publication : Septembre 2015



Quizz en ligne

Mes résultats
Cliquez sur les profils pour en savoir plus



Secteurs conseillés | Secteurs assez pertinents | Secteurs peu pertinents

- J'aime la nature 14.6%
- Je veux m'occuper d'animaux 12.5%

PARCOURS AVENIR

Le « parcours Avenir » pour une orientation et une insertion professionnelle réussies.

Inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel est appelé « parcours Avenir ».

Il se substitue au « parcours de découverte des métiers et des formations » (PDMF) dès la rentrée 2015.

Ce nouveau parcours vise l'acquisition de compétences et de connaissances nécessaires pour se projeter dans l'avenir et faire des choix raisonnés et éclairés.

- Wordle : <http://www.wordle.net/>
- ONISEP : <http://www.onisep.fr/site/quizz-metier/QuizOnisep.html>